

Fiche Profil de poste enseignant de CP-CE1 dédoublé
--

Circonscription : Strasbourg 3

Libellé du poste : Ecole Élémentaire Guynemer I - Strasbourg

1. Contexte de l'école

Les personnes souhaitant candidater sur ce type de poste au mouvement, doivent au préalable recueillir l'avis d'une commission. Cet avis sera valable 3 ans.

Les candidats sont départagés au barème en vigueur pour les opérations de mouvement.

L'école Guynemer I est implantée dans le quartier du Neuhof. Elle fait partie du **Réseau d'Education Prioritaire (REP+)** Solignac qui comprend 3 écoles élémentaires et 3 écoles maternelles. L'école comprend 9 classes élémentaires, dont des classes de CP et de CE1 à effectifs allégés (dispositif « 100% de réussite »).

Elle comprend depuis la rentrée 2019 un dispositif **UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme)** qui œuvre selon les principes de l'autorégulation. Ce dispositif est construit en partenariat avec le Dasca (Dispositif d'Accompagnement et de Soins Coordonnés pour l'Autisme, établissement de l'association Adèle de Glaubitz). Une équipe médico-sociale (éducateur et accompagnant éducatif et social) œuvre au sein de l'école.

L'**autorégulation** est la capacité d'un enfant de se mettre par lui-même dans un état de calme et d'éveil lui permettant de traduire ses perceptions et ses sensations en informations qu'il utilise pour réguler ses pensées, ses émotions, sa motivation, ses comportements.

Ce dispositif est un nouveau parcours possible au sein des classes ordinaires pour les élèves avec troubles du spectre de l'autisme (TSA). Il se veut au bénéfice de tous les élèves.

Au sein de l'école est également implantée une ULIS TFC (Troubles des Fonctions Cognitives) qui accueille depuis trois ans des enfants avec TSA, toujours en partenariat avec le Dasca.

2. Définition du poste

Le maître « CP-CE1 dédoublé » exerce au sein d'une école en REP ou REP+ dans la situation suivante selon le dispositif mis en place dans l'école :

en responsabilité au sein d'une classe à effectif allégé de CP ou de CE1 ;

Son action est prioritairement centrée sur les enseignements fondamentaux: lire, dire, écrire, compter, respecter autrui ; elle vise à atteindre l'objectif « 100% de réussite ».

Tout professeur des écoles motivé peut se porter candidat. Une expérience du travail au sein du cycle 2 et dans un réseau éducation prioritaire peut constituer un atout.

L'enseignant devra adhérer aux principes du dispositif existant dans l'école. Il travaillera en coopération avec les membres de l'équipe médico-sociale et l'enseignante coordonnatrice – non spécialisée – du dispositif. Il prendra en compte les besoins des enfants et adaptera les démarches pédagogiques et éducatives nécessaires à l'accompagnement d'enfants avec TSA ou autres TED.

Comme les autres membres de l'équipe, il partage les éléments d'informations et avis recueillis auprès des parents. Il respecte le droit au secret et à la discrétion professionnelle vis-à-vis de l'enfant et de sa famille.

Au sein du REP+, il participe à la réalisation des objectifs de l'éducation prioritaire.

3. Compétences et qualités requises

Les candidats doivent avoir une :

- bonne maîtrise didactique dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération au cycle 2
- bonne connaissance des processus d'apprentissage
- bonne capacité à prendre en compte les besoins divers des élèves, à identifier les obstacles
- bonne capacité d'adaptation et de travail en équipe.
 - Savoir faire preuve d'écoute et de réactivité ;
 - savoir faire preuve d'adaptation et de créativité pédagogique ;
 - savoir travailler en équipe ;
 - agir en référence constante aux principes de l'éducabilité cognitive et de l'accessibilité des démarches d'enseignement ;
 - faire preuve de discrétion et de respect du secret professionnel partagé ;
 - être en capacité de faire évoluer leurs méthodes d'enseignement ;

4. Conditions de recrutement

Les candidats seront reçus pour un entretien par une commission (possibilité de mener l'entretien en visioconférence).

5. Contacts pour obtenir des informations sur le poste :

IEN Strasbourg 3 Téléphone : 03 69 20 93 35 ien.strasbourg3@ac-strasbourg.fr

Ecole Elémentaire Guynemer I Téléphone : 03 88 34 22 75 ce.0670383c@ac-strasbourg.fr